

AR PREFECTURE

017-200041523-20210420-DEC154_2021-AU
Reçu le 20/04/2021

H A U T E



SAINTONGE

Décision n° 154/2021
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de formation « Sauveteur secouriste du travail » avec l'Institut national de formations (INFORM) de Tonnay Charente pour :

- monsieur BEN ABDALLAH Hedi,
- monsieur DELAGE Anthony,
- monsieur DUPAS Laurent,
- monsieur GAUMET Nicolas,
- monsieur HEMARA Faïçal,
- monsieur LEROUX Bruno,
- monsieur MONTAUZIER Michel,
- monsieur TOUILLON Bertrand,

les 6 et 7 mai 2021 pour un montant net de 1 200,00 €.

Fait à Jonzac,
Le 20 AVR. 2021

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,
la 8^e Vice-Présidente étant absente,
le 2^e Vice-Président : M. Jacky QUESSON